





Evènements à venir

- 29 mars au 2 avril: vieux journaux à l'école Kamm de Drachenbronn.
- 30 mars : réouverture chaque samedi du dépôt de déchets verts de 9h00 à 17h00.
- **16 au 20 avril** : semaine de remise de pneus VL dans les déchèteries (4 maximum par foyer, pneus propres avec ou sans jante)) , sans inscription mais avec badge.
- 6 et 7 avril : tournoi de pétanque organisé par L'Outre-forêt Festif près du stade de foot.
- 5 mai : déjeuner caritatif, Les Enfants d'Indilanka.
- 12 mai : fête paroissiale à la salle des fêtes.
- 8 juin : soirée tarte-flambées, Amicale des sapeurs-pompiers.
- **9** *juin* : élections européennes, nous cherchons des assesseurs volontaires, merci de vous adresser à la mairie.
- 28 juin au 1er juillet : vieux journaux dans la cour de la mairie de Birlenbach.
- 31 août: soirée de soutien à RTA (Rallye Team Alsace) à la salle des fêtes.
- 27 septembre au 1er octobre : vieux journaux à l'école Kamm de Drachenbronn.
- 5 octobre : Solidarité Bremmelbach, marche et repas.



CONTACTS

Mairie de Drachenbronn

Tél: 03.88.94.51.08

mairie@drachenbronn-birlenbach.fr

Ouverture au public

Le lundi et le jeudi de 13h15 à 17h00

Le mardi de 13h15 à 18h00

Permanence du Maire

Le mardi de 16h30 à 18h00

Mairie annexe de Birlenbach

Tél: 03.88.80.59.11 Ouverture au public

Le lundi de 10h00 à 12h00

Permanence du Maire Délégué

Le jeudi de 20h00 à 21h00

(Uniquement sur rendez-vous)

Pierre KOEPF - Maire - 03.88.94.53.42

Georges WERLY - Maire Délégué - 03 88 54 78 55

Roland RUPP - Adjoint au Maire - 03.88.94.51.40

Charles JACKY - Adjoint au Maire - 03.88.80.56.24

Directeur de publication : Pierre KOEPF Conception et réalisation : Charles JACKY

Rédaction: Valériane FRANCK

Thomas NERCHER

Impression: Medialogik France







Editorial







Mes chers concitoyens,

Nous voici au sortir d'un hiver particulièrement pluvieux. S'il était question de sécheresse dans le dernier bulletin municipal, nous voici confrontés au problème du trop-plein de pluie. Des inondations à répétition ont surtout touché les habitants de la rue du Ruisseau. D'autres aussi ont eu affaire à l'eau invasive. Je voudrais remercier les agriculteurs qui ont profité d'un allègement législatif pour ouvrir un passage plus important dans le Birlenbaechel. Mais ceci ne règle pas tout le problème car nous

sommes face à un phénomène que nous ne connaissions pas jusqu'ici. Du 2 au 3 janvier puis du 21 au 22 février sont tombés à chaque fois plus de 50 mm de pluie, provoquant des inondations dans tout le nord du Bas-Rhin. Ces pluies ont aussi fortement raviné et dégradé les chemins. Nous attendons des conditions plus clémentes pour nous attaquer aux nids de poules et aux voies dégradées. Le chantier de la voie de liaison entre Birlenbach et Drachenbronn est quasiment terminé. Beaucoup de piétons et de familles ont déjà pu apprécier la sécurité qu'offre la voie séparée de la chaussée. Les luminaires de la rue Kamm ont été remplacés par des leds beaucoup moins gourmands en électricité. Nous allons aussi remplacer les ampoules de l'éclairage public dans les rues secondaires par des platines leds afin de porter tout l'éclairage à un même niveau de qualité. Pour répondre au sentiment d'insécurité d'un certain nombre de citoyens, nous avons décidé de ne plus pratiquer l'extinction nocturne. Mais nous abaisserons la luminosité au coeur de la nuit, sur tous les lampadaires, dès que possible. Autour de la partie ex-militaire de notre commune, nous allons mettre en place des écluses, un îlot central route du Vin et aménager le carrefour des RD 65 et 77 afin de sécuriser la circulation piétonne et celle du petit train. Nous avons enfin obtenu l'accord de la CeA pour changer la priorité à ce carrefour. La Zone d'Accélération des Energies Renouvelables communale, réservée au photovoltaïsme, prend forme également. Nous attendons les retours des instances concernées puis l'accord de la préfecture. Chantier à venir, la piste cyclable communautaire reliant Drachenbronn à Hunspach puis Seebach. Les études sont lancées, les travaux pourraient commencer en 2025. Pour le moment quelques acquisitions de terrains sont en cours. Cette piste partira du parking du Chemin des cimes, passera par Drachenbronn, rue du Stade et rue Kamm puis par Birlenbach, rue Principale et rue du Ruisseau. Elle prendra le chemin de notre dépôt de déchets verts et continuera par le Heimbach pour rejoindre directement le Fort du Schoenenbourg, le Oberhof et Hunspach. Le chantier de la station d'épuration n'avance que lentement. L'échange de terrains est toujours en attente de la réponse des autorités ecclésiastiques. La Direction Départementale des Territoires nous presse d'agir. La menace de fermeture de classe remet en cause tout l'équilibre de notre école et son fonctionnement. Par contre, et je voudrais le souligner, la vie associative de notre commune reprend de la vigueur. Si l'EDB ne pourra pas aligner d'équipe sénior dans la saison à venir, elle maintient une équipe de jeunes en partenariat avec la JSOF. Il reste un espoir de retrouver une équipe sénior. Quatre associations sont nées et enregistrées au tribunal récemment : les Nageurs de Drachenbronn-Birlenbach, association sportive qui compte déjà plus d'une centaine de membres et utilise la piscine des 7 fontaines, Les Enfants d'Indilanka, association caritative en faveur des enfants d'Inde et du Sri Lanka, Les p'tits Lutins de l'Apéro, organisatrice du salon de l'Artisanat et du Bien-être et du Marché de Noël de Birlenbach, et les Drach Queens qui présentent leur projet dans ce journal. Je suis particulièrement heureux de constater ce renouveau, je souhaite à toutes ces associations beaucoup de succès. Je les remercie d'apporter ce souffle neuf dans notre commune et je pense pouvoir le faire au nom de tous.

Pierre Koepf.



Les Décisions du Conseil

Séance du 27 novembre 2023

1. Employés communaux :

- Prime de Noël : Le conseil municipal décide de verser l'équivalent d'un 13e mois au personnel communal.
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle : Le conseil municipal accorde au personnel communal la prime telle qu'elle est créée par décret n° 2023-1006 du 31/10/2023.

2. Travaux en cours et prévus :

- Eclairage LED rue Kamm : Les lampadaires ont été réceptionnés mais ne pourront plus être installés avant la mise en place des décorations de Noël, qui seront donc installés sur les anciens mâts.
- Chauffage dans les écoles : Tout fonctionne comme prévu dans les deux écoles.
- Zones d'accélération des énergies renouvelables : Le conseil décide, après en avoir délibéré, de définir les zones ZAEnR au cours du 1er trimestre 2024.
- Lotissement : Une réunion est à prévoir début 2024 pour réviser le règlement du lotissement.

3. Ecole:

L'effectif pour la rentrée 2024/2025 est plus bas que la limite préconisée. Nous risquons une fermeture de classe.

4. Divers:

- Collecte de vieux papiers du 29/12 au 2/01 à Birlenbach.
- Fermeture des déchets verts du dernier samedi de novembre au dernier samedi de mars. Ouverture exceptionnelle le 3 janvier pour déposer les sapins de noël.
- La fête des Ainés aura lieu le 1er décembre. Sera servi un Baekeoffe.
- Vin chaud communal le 17 décembre dans la cour de l'école de Drachenbronn.
- Les Biobacs ont été installés.
- Contrôle ATIP : Les constructions réalisées en zone non constructible ont été déconstruites.
- Baux de chasse Après avoir délibéré, le conseil municipal a finalisé les points suivants :
 - * La constitution et le périmètre du lot de chasse.
 - * Le mode de location du lot.

Séance du 8 janvier 2024

1. Voirie:

- Aménagement de sécurité autour du carrefour de la base avec les entrées d'agglomération alentours. Un comptage de véhicules a été réalisé devant le Stadium.
- Demande de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la sécurisation de la traversée du Camp. Le montant estimatif des travaux est de 494 600 €, dont 371 000 en part communale et 123 600 pour la part de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace).

La commune sollicitera la DETR à hauteur de 148 400 € et 100 000 € du fonds de solidarité communal. Il restera finalement 122 600 € à financer par la commune.

- Voie de liaison entre les deux villages : La finition sera réalisée dès que possible. Les plantations seront mises en terre au printemps. Le surcout dû à la réalisation du mur en L, à hauteur du terrain que la commune n'a pas pu acquérir, est de 17 000 €.

Les travaux de consolidation de la route vicinale vers le lagunage, conséquence de l'inondation de 2 janvier ne devront finalement pas passer par Gémapi. Un devis est demandé.

2. Chasse communale:

L'adjudication a lieu le 11 janvier.

3. Urbanisme et évolution du projet touristique :

- Lotissement : Il faut revoir l'OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) et revoir le règlement. Le village de vacances est en attente. Le projet Glamping est abandonné, mais repris par un autre investisseur.

4. Cadeaux de la Mairie :

Le stock de cadeaux pour les mariés et autres évènements étant épuisé, une réflexion est engagée pour acquérir de nouveaux cadeaux.

5. Divers:

- Les biobacs sont ouverts et fonctionnels.
- Sapeurs-pompiers : Le bilan départemental indique qu'il y a un manque de pompiers. Notre contribution pour 2024 se monte à 14 513 €.

Actualités municipales

- ZAEnR : Une consultation est ouverte sur internet. Résultats prévus pour le 15 janvier.





- Le projet de rénovation de la cuisine de la salle des fêtes est en attente de collecte de données financières plus précises.

Séance du 5 février 2024

1. Voirie:

- Voie de liaison : Les travaux sont encore à l'arrêt pour intempéries.
- Traversée du Camp : La demande de DETR a été déposée. Le marché est lancé. Ouverture des plis seconde quinzaine de février.
- Cité des cadres : Le conseil décide de mettre en double sens la rue Délfino, en sens unique la rue St Exupéry et d'interdire le stationnement devant l'école.
- Eclairage public : Le conseil municipal décide, après l'installation de lampadaires LED dans la rue Kamm, et sur demande d'habitants, de laisser les luminaires allumés la nuit. Un devis de l'entreprise Fritz, pour l'installation de platines LED ou de têtes LED sur les mâts des rues secondaires a été accepté par le conseil municipal. Le montant est de 89 406 €. Une subvention au titre du Fonds vert a été sollicitée.

2. Lotissement:

- OAP : La circulation principale du lotissement passera par la rue de la Forêt qui sera raccordée à la rue Münzhof à hauteur de la forêt.
- Pour le bosquet, dans la parcelle 238, la casemate est située à cheval dans les zones 1AU et 2AU. L'ensemble de la parcelle sera intégré dans la zone 1AU. Il y aura diverses modifications du règlement de la zone AU du PLUI.

3. ZAEnR:

3 personnes seulement ont répondu à l'enquête internet. Les décisions sont reportées, car des évolutions règlementaires sont en cours.

4. Forêts:

- Le conseil municipal approuve le programme prévisionnel des coupes et travaux forestiers présenté par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2024.
- Echanges et ventes (Finck, Glamping) : Monsieur Basquin de l'ONF a promis de faire avancer les dossiers.
- Dépôts sauvage en forêt : Plusieurs sacs poubelles ont dû être enlevés.

5. Baux de chasse communaux pour la période 2024 - 2033 :

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve le contrat de location à conclure avec l'association des chasseurs du Bremmelbach pour un loyer de 6 000 €. Le conseil autorise le Maire à signer le bail de location de la chasse communale.

6. Associations:

- Le conseil municipal donne son accord pour l'installation d'une table de pique-nique avec bancs près des terrains de pétanque.
- Le club-house est sous-loué à Joffrey Jaeger, le temps que le Stadium soit reconstruit.

7. Divers:

- L'inspectrice de l'Education souhaite relancer le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Cleebourg. Une lettre d'information aux parents, concernant la fermeture de classe, est prête mais pas encore envoyée.

Séance du 18 mars 2024

1. Comptes de gestion – Comptes administratifs – Affectation du résultat 2023 :

Le conseil municipal accepte les comptes de gestion de l'exercice 2023, pour le budget principal et le budget du transport scolaire tels qu'ils sont présentés par monsieur Georges Werly, Maire-délégué. Le Maire s'est retiré pendant la discussion :

BUDGET PRINCIPAL:

SECTION DE FONCTIONNEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT

 Dépenses
 496 977,07 €
 236 318,65 €

 Recettes
 1 003 275,43 €
 641 953,74 €

 Excédent
 506 298,36 €
 405 635,09€

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE: 911 933,45 €

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE:

SECTION D'EXPOITATION SECTION D'INVESTISSEMENT

 Dépenses
 23 350,45 €
 6 319,39 €

 Recettes
 42 156,98 €
 49250.91 €

 Excédent
 18 806,53 €
 40 958,65 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE: 61 738,05 €





AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023:

Le conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement :

| A. | Résultat de l'exercice | 126 293,61 € |
|----|-------------------------------|--------------|
| B. | Résultats antérieurs reportés | 380 004,75 € |
| C. | Résultats à affecter | 506 298,36 € |

Solde d'exécution de la section d'investissement :

| 5010 | de d'execution de la section d'investissement : | |
|--------------|---|---------------|
| D. | Solde cumulé | 405 635,09 € |
| E. | Solde reste à réaliser | -703 395,00 € |
| F. | Besoin de financement | 297 759,91 € |
| Affectation: | | 506 298,36 € |
| 1. | Affectation en réserves R1068 en investissement | 297 759,91 € |
| 2. | Report en fonctionnement R002 | 208 538,45 € |

2. Voirie:

- Nids de poules : Le conseil approuve le devis de l'entreprise Ruffy (mieux disant) d'un montant de 26 845 € pour la réfection d'une seconde tranche de la chaussée de la Catharinenburg jusqu'au Bunker de Bremmelbach.
- Le lit du ruisseau a été nettoyé par l'association foncière. Ces travaux ont été autorisés exceptionnellement si réalisés par le monde agricole et ceci avant le 15/03/2024.
- Chemin Turmgaessel : Remise de concassé après les intempéries. Reste à réaliser des travaux complémentaires.
- Le conseil, après avoir délibéré, autorise le Maire à lancer le chantier CD77 / CD65 Aménagement du carrefour de la Base ainsi que les entrées en agglomération.

3. Chasse communale:

- Le conseil autorise le Maire à verser une indemnité de 100 € au Conseiller aux collectivités locales pour la tenue de l'adjudication de la chasse communale.
- Le conseil donne son accord pour qu'une partie du loyer de la chasse soit utilisé pour la cotisation (800 €) à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles.
- Le conseil décide, dans un but de sécurité, d'interdire par arrêté, l'accès à la forêt dit « Oberwald » (secteur du pylône Bouygues) aux promeneurs la nuit.
- Le conseil accepte d'agréer en tant qu'associé à l'association de chasse du Bremmelbach, monsieur Hubert Hickel.

4. ZAEnR:

Le conseil décide de déclarer en emplacement pour les zones d'accélération des énergies renouvelable les zones de l'ancienne base aérienne et la zone du stade de football près de la salle des fêtes.

5. Cuisine salle des fêtes :

Les coûts et les différentes options ont été présentés. Une décision sera prise lors du prochain conseil.

6. Divers:

- Le conseil a décidé d'acquérir une sono pour ses manifestations en extérieur.
- Une fermeture de classe est confirmée pour la rentrée 2025/2026 sauf si nous arrivons à un effectif de 51 élèves.
- Une subvention pour un « cycle Poney » est accordé aux 16 élèves de classes PS MS GS.
- La commission des impôts directs devra se réunir prochainement.







Défenseurdes**droits**





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les délégués du Défenseur des droits vous accueillent gratuitement et sur rendez-vous près de chez vous. Vous avez besoin d'aide pour faire respecter vos droits ? Les délégués du Défenseur des droits vous accueillent sur rendez-vous :

Jean-Noël GUBELMANN (Mercredi après-midi) à l'Hôtel de ville de Haguenau, 1 place Charles de Gaulle 67500 - Tel.: 03 88 90 67 91

Les délégués sont là pour vous écouter, vous informer, orienter et régler à l'amiable des problèmes liés à :

- un dysfonctionnement avec un service public (par exemple, une personne qui ne perçoit plus ses allocations depuis plusieurs mois, et qui n'arrive pas à avoir une réponse de l'administration).
- la protection des droits de l'enfant (par exemple, un enfant en situation de handicap à qui on refuse l'inscription dans un club de sport) .
- une discrimination (par exemple, une personne qui se voit refuser la location d'un logement en raison de son origine) .
- un refus d'enregistrement de plainte ou la tenue de propos déplacés de la part d'un policier ou d'un gendarme.

Ils traitent gratuitement et de manière impartiale les situations qui leurs sont présentées.

Toute personne peut saisir les délégués du Défenseur des droits par téléphone, ou via le formulaire en ligne. Trouver un délégué du Défenseur des droits sur www.defenseurdesdroits.fr, rubrique Demander de l'aide ou en appelant le 09 69 39 00 00.

La ludothèque de passage

C'est avec grand plaisir que cette fois encore la commune, en association avec l'APE Aux p'tits bonheurs des enfants, a eu le plaisir d'accueillir la ludothèque durant les vacances d'hiver. Isabelle est venue vendredi 1er mars à l'école du village avec ses jeux pour le plaisir des petits et des grands! L'association Aux p'tits bonheurs des enfants a offert bonbons, gâteaux et boissons à tous les participants déquisés à l'occasion de carnaval. A noter : la ludothèque

reviendra à l'école le vendredi 3 mai de 13h30 à 16h30. N'hésitez pas à venir!





Fleurissement 2023 et nouveaux arrivants



Classement pour Drachenbronn:

Catégorie "Maison": 1er: Schuler Richard

2ème: Schneider Huguette

3ème: Bages Laurette

Catégorie "Cours – Jardins": 1er: Haury Pierre

Catégorie "Restaurants - Gîtes - Fermes": 1er: Breitenbucher Christophe

Classement pour Birlenbach:

Catégorie "Maison": 1er: Froehlicher Annie

2ème: Engel Tania

3ème: Wahl Doris

Catégorie "Cours – Jardins": 1er: Amolsch Hans

Catégorie "Restaurants - Gîtes - Fermes": 1er: Maison Gilla

Actualité municipale









Les pompiers recrutent!

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est embrasser une noble cause au service de sa

communauté. En tant que volontaire, vous serez un véritable héros du quotidien, prêt à intervenir en cas d'urgence. Votre engagement contribuera à sauver des vies et à protéger les biens de vos concitoyens. Vous bénéficierez d'une formation complète et de qualité, vous permettant de développer des compétences essentielles en matière de lutte contre l'incendie et de secourisme. Vous ferez partie d'une équipe soudée, où la solidarité et le soutien mutuel sont primordiaux. En tant que sapeur-pompier volontaire, vous acquerrez une expérience enrichissante et valorisante, utile dans de nombreux aspects de la vie. Vous aurez l'opportunité de vous épanouir personnellement, votre service volontaire sera une source de fierté et de satisfaction, vous permettant de contribuer activement au bien-être de votre entourage. Rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires, c'est s'engager dans une aventure humaine unique, pleine de défis et de gratifications. N'hésitez pas, contactez-moi pour de plus amples renseignements : Jean-Michel Franck,

chef de section des Sapeurs-Pompiers de Drachenbronn-Birlenbach au 07 84 50 11 71.

N'oubliez pas la soirée tartes-flambées de l'amicale des Sapeurs-Pompiers le 8 juin.

La fibre est déployée

Étes-vous éligible ?

Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps? Eh oui, le réseau fibre optique Rosace est bien installé dans la commune! Quelles démarches ? **ÉTAPE 1**

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas de panique, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur www.rosace-fibre.fr dans la rubrique « Éligibilité et démarches ».
- Si vous êtes éligible, à vous de jouer et de choisir un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « Éligibilité et démarches », suivez la marche à suivre et préparez les documents et les justificatifs demandés en amont.

Testez votre éligibilité



otre barre de recherch

ÉTAPE 2 Trouvez votre opérateur



Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne. La fin du réseau cuivre.

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030).

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire. Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

Alors, prêt à passer à la fibre optique ?

Plus d'information sur www.rosace-fibre.fr, rubrique « Éligibilité et démarches »

Suivez également La Fibre Rosace sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

Une nouvelle association est née dans le village!

L'association « Drach'Queens » propose à ses membres des cours de step et de stretching

animés par un coach sportif professionnel tous les jeudis soir de 19h à 20h30 au SYNÉ (ancien cinéma de la base, à côté de l'école de la cité).

Désirant être un lieu de convivialité intergénérationnel, l'association proposera à moyen terme des activités de partage dans différents domaines : loisirs créatifs, cuisine... Le comité remercie chaleureusement les entreprises qui par leurs dons, ont participé à la création de cette nouvelle association.

Plus d'informations également par mail : drachqueens@gmail.com



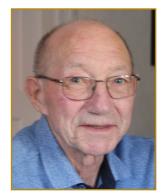






Anniversaires

80 ans - Jean-Pierre SCHNEIDER (10 Janvier 1944)

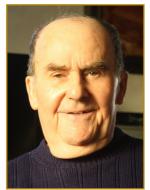


Fils de René Schneider et de Louise née Wüst, Jean-Pierre, né le 10 janvier 1944, a passé ses premières années à Lobsann. Lorsqu'il avait six ans, ses parents ont repris la maison familiale à Drachenbronn et Jean-Pierre a effectué toute sa scolarité primaire dans l'école du village. Depuis tout petit, il était attiré par les bateaux et l'idée de navigation. A l'issue de sa scolarité primaire, il a intégré l'école des bateliers de Strasbourg, en internat, pour les 3 années de formation. A la fin de ses études, Jean-Pierre a réalisé son rêve et a navigué sur le Rhin. Mais l'eau douce ne lui suffisant pas, il s'est engagé dans la Marine Nationale en devançant l'appel au Service militaire. Il a navigué tout autour du monde, faisant en particulier une mission hydrographique de trois années en Afrique de l'Ouest, puis une autre mission de trois années en Polynésie où il a assisté à 21 tirs atomiques atmosphériques. En combinaison NBC et avec des

lunettes spéciales, les marins assistaient de loin aux tirs, avec consigne de ne pas regarder en direction de l'explosion tant qu'elle n'avait pas eu lieu. Ils se souvient encore de l'effet du souffle qui les secouait à l'improviste, avec un important retard sur l'explosion. C'est ainsi que Jean-Pierre a assisté à l'explosion de la première bombe H française, nettement plus puissante que les précédentes. Il s'est marié en 1972 avec Huguette Klein, une amie d'enfance et n'est reparti en mission longue qu'une seule année, dans l'océan Indien, autour de Mayotte. Après 18 années de service, père de deux enfants, Jean-Pierre est revenu à la vie civile et a pris un emploi administratif chez Roquette (Beinheim). Très actif dans son village, il a été sapeur-pompier volontaire, conseiller municipal, membre de la chorale et de la troupe du théâtre alsacien du village. Actuellement, il se consacre à la lecture et à une autre passion : les mots croisés.

80 ans - Albert BECKER (28 Janvier 1944)

BECKER Albert est né le 28 janvier 1944 à Wissembourg fils de Georges Becker et Barbe Walther. Il est né dans une fratrie de 10 enfants : 5 garçons et 5 filles dont Albert était le benjamin. Il a fréquenté l'école primaire de Birlenbach et, encouragé par le Maître Robert Ninnmer, il rejoint le collègue Technique Industriel de Strasbourg. Il y suit 3 années de cours dans les branches de la chaudronnerie, la forge mécanique, l'électricité ainsi qu'une quatrième année de spécialisation. A la fin de ses études il obtient un Brevet Industriel. Il fait ensuite des petits boulots dans les matériaux de constructions chez Haller ascenseur pour un monte-charge à la Cathédrale de Strasbourg. De 1961 à 1962 il travaille à l'ouvrage du Hochwald en temps qu'électricien. Albert fait son service militaire au Bodensee pendant 16 mois. Il évite de justesse d'être appelé pour l'Algérie. Après son service il travaille pendant quelques années pour une agence d'Intérim avant



d'intégrer l'usine GUNTHER TOOLS de Soultz jusqu'à sa retraite. Albert a également été membre fondateur de notre club de football l'EDB avec Mrs Ninnmer et Nordmann. Pendant de longues années, il a été le responsable de l'équipe 2 et même de l'équipe 3 ainsi que l'équipe junior quand il y en avait une. Il a aussi fait jouer ses bonnes relations pour le recrutement de joueurs de talent à son époque. Il était un dirigeant toujours calme mais très respecté par tous les joueurs. Albert a également fait une carrière d'arbitre officiel. De même il a été membre des marcheurs du Pfaffenschlick. Toujours en bonne santé, Albert passe une retraite paisible dans sa maison familiale qu'il n'a jamais quittée.





85 ans - Anne WALTHER née ROTH (28 Novembre 1938)

Anne WALTHER est née ROTH le 28 novembre 1938, fille de Emile ROTH et de Emma JUNG. Elle a grandi à BIRLENBACH avec ses 2 sœurs dans la rue des Juifs. Dans sa jeunesse, tout en suivant l'école primaire du village, elle aimait travailler sur la petite exploitation agricole familiale. Souvent elle demandait une permission à l'instituteur, de pouvoir quitter l'école plus tôt pour donner un coup de main à différents agriculteurs du village. Sa tâche préférée: le travail dans les champs; en particulier le repiquage des betteraves, la plantation des pommes de terre au printemps, les récoltes en automne ainsi que la cueillette des pommes. Le 23 mai 1959 elle se marie avec Gilbert WALTHER originaire de Niedersteinbach. Elle construit avec son mari une maison rue du Herrenberg. De leur union sont nés 5 enfants, Eric, Cathie, Martine, Corine, et Denis. L'ainé, Eric va malheureusement décéder en 2009. Elle a la joie de compter 10 petits-



enfants et de 2 arrière-petits enfants. En 2004 elle a la douleur de perdre son mari. Anne a travaillé en tant qu'aide-ménagère au Presbytère Protestant de Birlenbach. Elle a été très active au sein de l'ouvroir des dames de la paroisse. Elle fut également un membre fidèle du club de l'amitié du village. Elle aime la nature, le jardinage, les animaux et a toujours effectué ses tâches ménagères ce qui occupait bien ses journées. Elle est très bien entourée de ses enfants mais également par ses deux voisins proches avec lesquels elle entretient d'excellente relations. Malheureusement quelques soucis de santé l'ont obligée à quitter son domicile pour une maison de seniors à Lembach, structure dans laquelle elle s'est rapidement sentie à l'aise. Ce qui lui permet de passer une retraite sereine.

90 ans - Ernest WERLY (6 Décembre 1933)



connaissances chez « Georges ».Il a été très actif au sein des sapeurs-pompiers locaux de 1960 à 1973.

Ernest WERLY est né le 6 décembre 1933 à Birlenbach, fils de Georges WERLY et de Elisabeth WEBER. Il grandit avec son frère Alfred sur l'exploitation familiale. Après l'école primaire il fait un apprentissage de forgeron à Soultz sous Forêts. Son service militaire d'une durée de 33 mois effectué en Tunisie et en Algérie l'a beaucoup marqué. A son retour, il exerce quelques petits boulots avant de se lancer dans la carrière de chauffeur routier qu'il effectue chez SABATON. Puis chez SANARA à Lauterbourg où il transporte des voitures de toutes marques jusqu'à sa retraite. Le 13 juillet 1962 il épouse Madeleine MALL de Oberkutzenhausen. De cette union sont nés 2 enfants, Daniel qui habite dans la même cour que lui et Denise qui habite à Soultz sous Forêts, ainsi que 3 petits-enfants. Veuf depuis 2017, Ernest jouit toujours d'une relative bonne santé, Il va encore toutes les semaines en voiture à Soultz faire ses courses et retrouver ses vieilles

90 ans - Jeanne WETTLING née GROSS (10 Décembre 1933)

Jeanne WETTLING née GROSS est née à Haguenau le 10/12/1933, fille unique de Michel GROSS et de Madeleine MEYER. Dans sa jeunesse, après avoir fréquenté l'école primaire, elle fait un apprentissage de couturière et seconde ses parents sur l'exploitation agricole familiale. Elle a malheureusement perdu très tôt son père. Le 22 février 1955 elle épouse Georges WETTLING de Birlenbach. De leur union sont nés 7 enfants, Lilly, Michèlle, Christine, Huguette, Edith, Georges et Aimée. Jeanne se réjouit d'avoir 8 petitsenfants et 5 arrières petits-enfants. Elle eu le malheur de perdre une 9e petite fille en bas âge ainsi que son gendre Jean-Philippe décédé 18 mois plus tard. Elle a consacré sa vie aux travaux de la ferme, dans sa maison natale à Birlenbach avec sa mère (d'OMA). Elle aimait jardiner, et s'occuper de la basse-cour. Avec sa passion, le tricot et la broderie, elle fut longtemps active au sein de l'ouvroir des dames de la paroisse de Birlenbach.



Aujourd'hui, de santé fragile, Jeanne a rejoint depuis février 2020 l'EHPAD de Wissembourg. Son mari Georges l'y avait rejointe mais il est décédé le 26 novembre 2021.